



L'ESSENTIEL

EXERCICE 2024-2025

CLOS AU 30 JUIN 2025

Chers amis,

cette année encore toutes les équipes de l'Association Petits Princes, bénévoles, comme salariés se sont engagés fortement pour faire grandir l'Association et accompagner toujours plus d'enfants et leur famille.

574 rêves ont été réalisés sur cet exercice et 91 nouveaux projets hôpitaux ont été financés sans oublier l'aventure inédite du camion magique de l'Association Petits Princes qui a animé une quinzaine d'hôpitaux en France et enchanté 1500 spectateurs à travers un formidable spectacle de magie !

En interne, la digitalisation de nos process s'est poursuivie avec l'adhésion de nos équipes, notamment par la mise en place d'un nouveau CRM, pour un meilleur suivi de nos liens avec les familles, soignants, donateurs, partenaires.

Nous continuons donc à toujours innover pour répondre à la croissance de l'Association et assurer notre mission avec professionnalisme et humanité.

Je souhaite adresser mes plus sincères remerciements à toutes les parties prenantes par leur mobilisation, leur engagement, leur fidélité qui nous permettent d'adoucir la vie des enfants malades et donner de l'espoir à toutes les familles qui se battent au quotidien.

Ensemble continuons à faire rêver d'autres petites princesses et petits princes.

Timothy Bovard

Président de l'Association Petits Princes

LES CHIFFRES CLÉS

L'ANNÉE 2023-2024, C'EST :

574 rêves



385 nouveaux petits princes ayant réalisé leur premier rêve

99 bénévoles



33 salariés

En lien avec **150** services hospitaliers dans toute la France

91 projets d'hôpitaux sélectionnés par l'Association

61 000 fans sur les réseaux sociaux



Plus de **1000** retombées presse

Pour **100 €** dépensés, **76 €** sont dédiés à la mission.



TOUJOURS PLUS DE RÊVES RÉALISÉS !



TOTAL DE
1987 À 2019



2020-2021



2021-2022



2022-2023



2023-2024



2024-2025



NOS MISSIONS, NOS VALEURS



Créée en 1987, l'Association Petits Princes a été la première en France à réaliser les rêves des enfants et des adolescents gravement malades.

La spécificité de l'Association Petits Princes porte sur trois points essentiels :

POUR UN MÊME ENFANT, PLUSIEURS

RÊVES PEUVENT ÊTRE RÉALISÉS

L'Association Petits Princes est la seule association en France à réaliser plusieurs rêves pour un même enfant malade en fonction de l'évolution de sa pathologie. Les bénévoles de l'Association sont en contact régulier avec les enfants pour un soutien dans la durée. Un enfant qui vit ses passions et réalise ses rêves, c'est un enfant qui trouve une énergie supplémentaire pour se battre contre la maladie !

UN SOUTIEN POUR L'ENSEMBLE DE LA FAMILLE

Parce que la maladie bouleverse tout l'univers familial, les parents et la fratrie vivent, dans la majorité des cas, les rêves aux côtés de l'enfant.

UNE RELATION ÉTROITE AVEC LES HÔPITAUX

En lien avec 150 services hospitaliers en France, l'Association Petits Princes s'engage à :

- ★ respecter le secret médical et l'anonymat de l'enfant ;
- ★ établir une convention de partenariat avec l'hôpital ;
- ★ s'adapter à l'état de santé de chaque enfant. Tous les rêves sont préparés et réalisés en fonction de l'évolution de sa pathologie, avec la validation des équipes soignantes et des médecins de l'Association.

L'Association Petits Princes soutient également des projets ludo-éducatifs initiés par les hôpitaux eux-mêmes afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des enfants hospitalisés ou de leur permettre de sortir de l'hôpital (ex : Poneyvasion proposée par l'Hôpital Robert Debré (AP-HP)).

Évaluation des actions

LA RÉALISATION DES RÊVES D'ENFANTS ET ADOLESCENTS

GRAVEMENT MALADES

En moyenne sur les dernières années, l'Association a réalisé près de 500 rêves par an.

Les enfants sont suivis par des bénévoles qui restent en contact régulier avec eux. Ces liens se concrétisent par :

- ★ l'envoi d'une carte et/ou d'un cadeau d'anniversaire ;
- ★ des mails et/ou appels téléphoniques aux enfants suivis et à leur famille. Au 30 juin 2025, 1955 enfants étaient suivis par l'association de manière régulière ;
- ★ l'envoi d'invitations (spectacles, manifestations sportives, etc.) : 602 en 2024 - 2025 ;
- ★ des visites à l'hôpital occasionnellement ;
- ★ l'accueil des enfants et de leur famille à l'Association ;
- ★ la sollicitation des familles pour des actions de communication de l'Association : réseaux sociaux, presse écrite, tournages, etc.
- ★ par ailleurs, l'Association met en place des actions spécifiques pour les enfants qui ne sont pas en mesure de réaliser leur rêve (envoi de bons cadeaux, places de spectacle ou de foot, etc.).

En 2024- 2025, 53 demandes ne rentraient pas dans les critères d'acceptation (en raison de l'âge, demande de prise en charge financière, etc.).

LE FINANCEMENT DE PROJETS HÔPITAUX

(PÉDAGOGIQUES, LUDIQUES ET ÉDUCATIFS)

Depuis plus de 15 ans, l'Association soutient financièrement des projets émanant directement des hôpitaux. En 2024 - 2025, 91 projets ont été retenus pour un budget de 862 699 €, qui permettent aux enfants et adolescents hospitalisés de participer pleinement à des actions pédagogiques, ludiques et éducatives.

L'équipe chargée des relations avec les hôpitaux assiste régulièrement aux projets financés afin d'en mesurer l'impact.

Enfin, une synthèse générale des projets hôpitaux illustrée par des films et des photos est réalisée chaque année afin d'être présentée au conseil d'administration et à l'assemblée générale.



NOUS VOUS RENDONS DES COMPTES

NOTRE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Le modèle socio-économique de l'Association Petits Princes est fondé sur deux éléments :

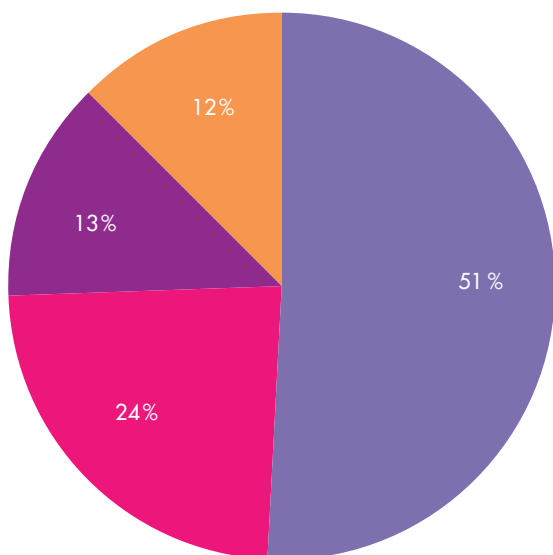
- ★ le financement privé : la principale ressource de l'Association est constituée du mécénat qui représente 57% de ses ressources **en moyenne sur les cinq dernières années** ; viennent ensuite les legs et assurances-vie (17 %) les dons manuels (14 %) dons de particuliers et collectes et 12 % d'autres produits). L'Association ne reçoit quasiment aucune subvention (900 euros en 2024-2025) ;
- ★ les contributions volontaires à titre gratuit constituées du bénévolat et des prestations et dons en nature : en 2024-2025 ces deux montants sont respectivement de 2 002 et 3 355 milliers d'euros. Ces contributions (au total 5 357 milliers d'euros) représentent chaque année un montant significatif au regard des charges enregistrées (6 416 milliers d'euros).



COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Nos ressources en 2024-2025

(hors bénévolat et dons et prestations en nature) :



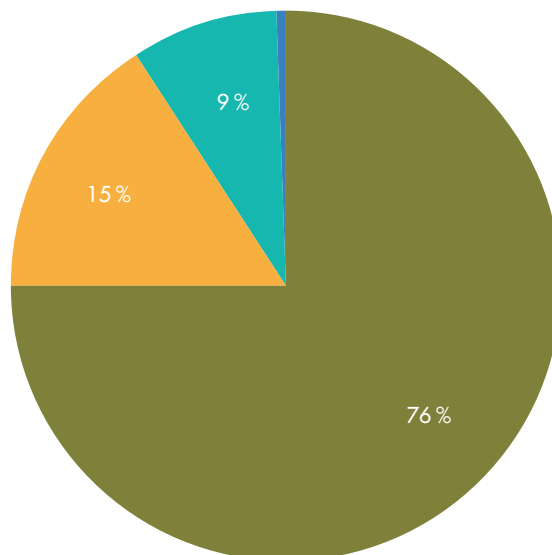
30/06/2025

- Mécénat (51 % soit 3 198 K€)
- Autres produits (12 % soit 811 K€)
- Dons manuels (13 % soit 811 K€)
- Legs et assurances-vie (24 % soit 1 480 K€)

Total : 6 300 K€

soit -6% par rapport à 2023-2024 (6 804 K€)

Et leur utilisation :



30/06/2025

- Missions sociales (76 % soit 4 865 K€)
- Frais d'appel génér. public (15 % soit 975 K€)
- Frais de foncion. et autres charges (9 % soit 554 K€)
- Frais de recherche d'autres ressources (NS soit 22 K€)

Total : 6 416 K€

soit +16% par rapport à 2023-2024 (5 531 K€)

PRINCIPES D'ÉLABORATION

Les principes d'élaboration du compte de résultat par origine et destination sont détaillés dans le rapport financier de l'Association, disponible sur son site internet.

La part de la générosité du public dans les ressources de l'Association se maintient à 99% en 2024-2025, restant largement prédominante. En effet, l'Association ne reçoit quasiment aucune subvention et sa principale ressource est constituée du mécénat qui représente 51% du total en 2024-2025. Cette proportion fluctue selon les legs et assurances vie perçus par exercice. Les entreprises soutiennent la mission de l'Association depuis de nombreuses années et nous leur en sommes très reconnaissants. Le soutien des entreprises est toujours marqué, représentant 3,2 millions d'euros en 2024-2025.

La seconde source de financement en 2024-2025 est constituée des legs et assurances vie. Au cours de cet exercice, leur montant atteint 24 % du total des ressources (contre 29 % en 2023-2024).

Si les legs et assurances-vie constituent une ressource récurrente, celle-ci est très fluctuante, d'où d'importants écarts d'une année sur l'autre.



76% des dépenses sont consacrées aux missions sociales en 2024-2025 (contre 74% en 2023-2024) :

- ★ 574 rêves réalisés au cours de l'exercice,
- ★ Le comité de sélection des Projets Hôpitaux a validé le soutien financier de 91 Projets Hôpitaux à l'Initiative des Services pour un montant de 862 699 €. Soit une progression de 12% par rapport à l'exercice précédent
- ★ La mise en place de projets hôpitaux spécifiques avec entre autres :
 - L'opération nationale 2025 « Le camion magique de l'Association Petits Princes » : tournée d'un camion de 40 qui s'est installé au cœur même des hôpitaux pour se déployer et ainsi se transformer en salle de spectacle. Ainsi plus de 1 600 enfants parents et soignants en lien avec 15 hôpitaux ont pu assister à un véritable spectacle de magie et profiter de ces instants précieux.
 - L'opération nationale « Kits magiques » qui pour sa quatrième édition a distribué 8500 sacs au sein 120 services pédiatriques répartis dans 60 hôpitaux intégrant des kits pour chaque équipe soignante
 - La décoration de l'IRM 3T du CHU Robert Debré AP-HP.



ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE EN 2024 - 2025

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en euros)	Exercice clos le 30/06/2025	Exercice clos le 30/06/2024
	Total	Total
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public		
1.1 Bénévolat	2 002 443	1 853 727
1.2 Prestations en nature	3 285 864	3 849 714
1.3 Dons en nature	69 045	20 024
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public	0	0
3 - Concours publics en nature	0	0
TOTAL	5 357 353	5 723 465
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	4 955 682	4 554 731
2 - Frais de recherche de fonds	331 890	1 129 107
3 - Frais de fonctionnement	69 781	39 627
TOTAL	5 357 353	5 723 465

Comme indiqué dans le modèle socio-économique, l'Association Petits Princes bénéficie d'importantes contributions volontaires en nature qui se composent :

- ★ du bénévolat, qui représente 2 002 milliers d'euros en 2024 - 2025, soit 99 bénévoles (et 31 en équivalent temps plein). Si la plupart des bénévoles interviennent dans la réalisation des rêves, toutes les équipes ont des bénévoles qui vont aider les salariés ;
- ★ des prestations et dons en nature, soit 3 355 milliers d'euros, qui se composent de «gratuités» dont bénéficie l'Association Petits Princes lors de la réalisation des rêves, comme par exemple une chambre d'hôtel non facturée ou des places de spectacles offertes aux enfants, et de «gratuités» en matière de communication, comme des annonces dans la presse et des bannières Internet, etc.

D'un point de vue général, l'Association Petits Princes bénéficie de manière récurrente de nombreuses annonces publicitaires gratuites dans la presse écrite, sur Internet, en télévision et en radio. Les annonces publicitaires portent majoritairement sur le recrutement de bénévoles : l'Association a en effet besoin de bénévoles pour accompagner les enfants dans la réalisation de leurs rêves.

EMPLOI DES RESSOURCES

RÉPARTITION DE L'EMPLOI DES RESSOURCES ISSUES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Les ressources de l'Association sont constituées à hauteur de 99 % de produits de la générosité du public en 2024-2025, soit un montant de 6 275 milliers d'euros, contre 6 647 milliers d'euros en 2023-2024.

L'emploi de ces ressources a été principalement constitué par les missions sociales comme précisé dans le graphique présenté précédemment sur l'utilisation des ressources.

Les projets hôpitaux ont pris une place croissante en 2024-2025, représentant 32 % du total des emplois, soit 2 032 milliers d'euros sur un total de 6 416 milliers d'euros.

Quant au coût de la collecte de fonds issus de la générosité du public (frais de recherche de fonds, soit 996 milliers d'euros, rapportés aux ressources collectées auprès du public, soit 6 275 milliers d'euros) il s'élève à 16 % (contre 14 % en 2023-2024).

BILAN SIMPLIFIÉ



BILAN SIMPLIFIÉ AU 30 JUIN 2025

ACTIF (en milliers d'euros)	30/06/2025			30/06/2024 Net	PASSIF (en milliers d'euros)	30/06/2025	30/06/2024
	Brut	Amortissements	Net				
Total actif immobilisé	9 426	4 365	5 061	4 714	Total fonds propres	12 945	13 060
					dont résultat net	116	1 462
					Fonds reportés liés au legs	2 025	1 815
Total actif circulant	12 414	5	12 406	12 126	Provisions pour pensions	57	25
					Total dettes	2 440	1 939
TOTAL DE L'ACTIF	21 840	4 370	17 467	16 840	TOTAL DU PASSIF	17 467	16 840

L'Association Petits Princes est propriétaire de ses locaux. Ceci se traduit par le niveau élevé de son actif immobilisé, lequel est largement couvert par ses fonds propres. Les investissements représentent 183 182 euros en 2024-2025 et correspondent principalement à du matériel et des logiciels informatiques.

L'Association n'est que faiblement endettée : ses dettes financières, liées à l'acquisition de son siège social, représentent moins de 3% des fonds propres.

La trésorerie de l'Association se situe à 10 millions d'euros au 30 juin 2025 grâce au soutien des partenaires - entreprises, associations, écoles, donateurs particuliers - et aux produits des legs et assurances-vie. Cette trésorerie dont le niveau est élevé favorisera la poursuite du développement des projets hospitaliers, qu'ils soient à l'initiative des services hospitaliers ou de l'Association. Ceux-ci constituent un axe de développement majeur pour les années à venir, dans le prolongement de la mission historique de Petits Princes, la réalisation des rêves d'enfants gravement malades.

LA POLITIQUE DE RÉSERVES ET DE BESOINS DE FINANCEMENT

L'Association mène une réflexion et suit régulièrement le niveau de ses réserves et ses besoins de financement.

Sur le plan financier, elle dispose de réserves d'un montant significatif en valeur absolue. Pour l'Association Petits Princes, la politique de constitution de réserves peut être abordée à deux niveaux :

- d'une part pour le financement des actions directement liées à l'objet social. Il s'agit des réserves pour mission et pour projet associatif représentant l'engagement pris par l'Association auprès des donateurs (particuliers et entreprises) pour réaliser des rêves et des projets hôpitaux. Ces réserves assurent la trésorerie suffisante pour assumer la mission, même si la conjoncture économique devait subir quelques aléas ;
- d'autre part, l'Association a besoin de conforter sa situation financière à long terme en sécurisant les besoins de financement liés à son actif immobilisé.

Le niveau de ces réserves est nécessaire afin d'assurer la poursuite de l'activité de l'Association sereinement. Il est lié aux missions :

- ★ à la pérennité et le développement de la réalisation des rêves d'enfants (près de 600 rêves par an en activité « normale ») ;
- ★ au développement des projets avec les hôpitaux
- ★ par ailleurs, l'Association bénéficie d'importantes prestations à titre gratuit chaque année pour ses missions sociales qui constituent des sources d'économies (réalisation des rêves, valorisation du temps des nombreux bénévoles, communication... entre 4 et 5 millions d'euros par an).

Compte tenu du besoin de l'Association de conforter sa situation financière à long terme, un niveau de réserves suffisant est nécessaire au regard de ses ressources qui ne sont constituées que de dons (de personnes physiques et morales), de legs et d'assurances-vie dont le versement est fluctuant, l'Association ne recevant quasiment aucune aide publique.

Les capitaux propres représentent désormais 2 années d'activité (contre 2,4 en 2023-2024). Ce repli traduit à nouveau cette année le développement de la mission à destination des hôpitaux qui est un axe fort de l'Association et pour lequel ses réserves sont en partie destinées.

RÉSERVES



FINANCEMENT



Commissaire aux comptes

L'intervention à l'Association Petits Princes d'un commissaire aux comptes indépendant est obligatoire. C'est lui qui contrôle les états financiers de l'Association et certifie les comptes annuels, incluant le compte annuel d'emploi des ressources.

Reconnaissance d'utilité publique

L'Association Petits Princes est reconnue d'utilité publique par décret du 2 juin 2010. Cette reconnaissance, obtenue après une demande déposée auprès du ministère de l'Intérieur, témoigne de la rigueur de la gestion et du bon fonctionnement de l'Association.

Don en confiance

L'Association Petits Princes est, depuis 2000, labellisée « don en confiance ». C'est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Sa mission est de promouvoir la transparence et la rigueur de la gestion. Le label a été renouvelé pour 3 ans en mai 2024.



Association Petits Princes
66, avenue du Maine -
75014 Paris
Tél. : 01 43 35 49 00
mail@petitsprinces.com
www.petitsprinces.com